

# Régulation Interne du Camping

Tout personne Quoi je sais inscrire Oui accès au le camping sera être forcé de réaliser cette régulation.

Forme partie de cela régulation tout arrangement spécial du camping Quoi je sais exposer publiquement.

**ACCÈS CAMPING** : L'entrée ne sera acceptée que à ceux personnes laissez-les aller fourni du équipe minimale nécessaire Oui Quoi aller à pratiquer la activité à partir de camping. Non je sais admettra la entrée à Les mineurs à partir de 18 ans Quoi non aller accompagné ou avec autorisation à partir de une personne plus haute à partir de âge Oui Quoi je sais Fabriquer responsable de le sien conduite.

A son arrivée, le client devra justifier à la fois de son identité et de celle de ses accompagnateurs. Ils doivent être enregistrés tous les concepts payants. Toute variation devra être communiquée immédiatement à la réception. Dans Cas contraire je sais aura Quoi Payer la ensemble à partir de les notions préconfigurations.

**TARIFS** : Les tarifs en vigueur sont affichés sur le site internet. Les prix seront appliqués en fonction du nombre de nuits passées. La journée de camping se termine à 12h. Départs après 12h supposera un jour ouvrable plus. le camping établit une le prix le minimum pour parcelle.

**RÉSERVATIONS** : Le camping accepte les réservations tant pour les emplacements que pour les bungalows. Pour le rendre efficace, vous devez ongle payer et signe de la 30% de total de le séjour. Le séjour a à partir de être payé en le sien totalité à l'entrée.

L'heure d'arrivée et de départ de la parcelle sera **12h00** , dans le cas des Bungalows l'arrivée se fera à partir de 14h00  
\_ Oui la sortir à la **10:00 du matin**.

**VISITES** : Elles doivent être enregistrées à la Réception, en déposant une pièce d'identité qui sera restituée au sortir. Ils doivent payer le tarif en vigueur à l'entrée. Heures de visite de 11h00 à 20h00. Le camping a le droit de limite ou interdire visites lorsque la adresse crée opportun.

**HEURES DE SILENCE (23h00 à 8h00) ET DE REPOS (de 13h00 à 16h00)** : Pendant les heures de repos, Les campeurs baisser le volume du appareils électroménagers radio, télé, etc... et réduire l'utilisation des véhicules au minimum. À à partir de 23h00 et jusqu'à 08h00 le silence sera absolu et la circulation de tout type de véhicule. Nous vous rappelons que le volume de tous les appareils sonores sera suffisant pour ne pas perturber le autres campeurs.

**PISCINE** : La piscine sera ouverte de 08h00 à 20h00. Les conditions d'admission figurent dans le porte d'accès à l'enceinte. Les enfants de moins de 12 ans ne seront admis qu'en compagnie d'un adulte qui garantir toute responsabilité éventuelle. Les utilisateurs de piscines, de toboggans et d'installations le font eux-mêmes responsabilité. Tous les types de T-shirts, pantalons plus longs que les genoux, burkinis et autres sont interdits. Aussi, sera interdit la entraîne toi à partir de aux seins nus

**EMPLACEMENTS** : Le Camping dispose d'emplacements de 70m2 de surface. Nos emplacements sont délimités et prévus pour embrasser tout la équipe, **inclus la auto**, et sans empiéter la Fiole. Pour favoriser s'assurer avant pour s'installer. Il est strictement interdit de changer de place sans avoir préalablement consulté la Réception. installation de brise-vent ou d'ombrières. Il est également interdit d'attacher des cordes aux arbres, même lorsqu'il s'agit de des arbres Adultes. le personnel de vigilance nécessitera la Retrait à partir de la installations Quoi contrevenir est régner.

**BUNGALOWS** : Ils disposent d'un mobilier qu'il est interdit de déplacer. Les animaux ne sont pas acceptés. La partie plus tard à partir de Les bungalows est autorisé pour tendre vêtements, utilise le

**COMMERCES VACANTS OU CARAVANE** : Equipes laissées inoccupées sans l'autorisation de l'accueil Ils seront considérés comme abandonnés par leur propriétaire et enlevés par le personnel du Camping qui pourra avoir librement et restera exonéré de quelconque responsabilité pour perdu ou détérioration plus tard.

**CIRCULATION DES VEHICULES** : *Un seul véhicule par logement est autorisé.* La vitesse maximale autorisée est dix km/h Avec la finir à partir de non embêter la Pause à partir de Les autres Les campeurs je sais prier non utiliser la véhicule dans la Heures à partir de

repos et son utilisation est totalement interdite pendant la période de silence (23 h à 8 h). Tout campeur qui arrive plus tard à partir de 23h00 vous devez laisser la voiture à l'extérieur. L'utilisation inutile de véhicules à moteur est interdite. à l'intérieur du Camping.

**BICYCLETTES ET VÉHICULES SIMILAIRES** : ils doivent respecter les mêmes réglementations que celles applicables aux véhicules à moteur (10km/h) avec interdiction absolue des compétitions. Sa circulation devra toujours se faire par les flaons et il restera Interdit après 21h00 Tous les types de vélos électriques, scooters et autres sont interdits. Les vélos doivent stationner dans les appareils installés et lorsque ceux-ci n'existent pas, on veillera à ne pas gêner le passage des Les flaons.

**ANIMAUX DOMESTIQUES EN PARCELLE** : Ils sont admis avec leur carte et tant qu'ils sont attachés. Ils ne sont pas autorisés dans la espace sportif, ni dans la espace aquatique. L'animal Il ne pourra pas rester seulement dans la parcelle.

**ASSURANCES** : La Direction décline toute responsabilité éventuel en cas de vol, accident ou des dommages aux choses ou personnes par des tiers. De même, il n'est pas responsable des dommages causés par les tempêtes, le feu, en cas de force plus vieux... Chaque campeur doit être assuré en responsabilité civile. Les objets de valeur peuvent être déposé dans la des boites à partir de sécurité installée à la Accueil.

**FONTAINES, ÉVIERS ET LAVERIE** : Les fontaines publiques peuvent être exclusivement utilisées pour le l'obtention confortable d'eau potable et, en aucun cas, ils ne peuvent être utilisés pour laver les vêtements. A l'arrière de la il y a des toilettes blanchisseries pour laver la des vêtements à main et les puits froter Les assiettes.

**HYDRAULIQUE** : Il est strictement interdit d'utiliser les bouches d'incendie sans l'autorisation expresse de la Direction. du Camping. je sais seulement peut utiliser dans Cas à partir de incendie.

**ORDURES** : Elles doivent être déposées dans des sacs plastiques et déposées aux endroits indiqués sur le plan. Il reste strictement interdit laisser la déchets dans la parcelle. **Non je sais ils passeront à ramasser \_**

**EAUX RÉSIDUELLES** : L'utilisation du conteneur correspondant est obligatoire et ceux-ci doivent être vidés uniquement et exclusivement dans Les toilettes produit chimique situé dans la bloquer à partir de sanitaire.

**ALIMENTATION ELECTRIQUE** : L'électricien officiel du camping est le seul habilité à manipuler les coffrets . De l'électricité. Chaque parcelle se verra attribuer une prise fournissant 6A. Les portes de boîtes de ravitaillement ils ont à partir de être toujours fermé.

**AFFICHES**: Il reste complètement interdit afficher affiches dans la meubles ou arbres de la camping.

**WIFI** Le camping dispose d'un service Wi-Fi gratuit à proximité accueil 1h par jour. Nous avons des bons à la réception pour que vous avez Wi-Fi dans votre terrain ou bungalow. Dans accueil pourra achat dictons obligations.

Beaucoup Merci pour le sien collaboration